



CONTRAT D'ABONNEMENT AUX PANIERS DE CHAMPIGNONS SAISON 2026-27

80, boulevard du Général Leclerc
92110 Clichy
07 68 33 65 67
amapdelagarenne@laposte.net
<https://amapdelagarenne-clichy.fr/>

Adhérent AMAP de la Garenne :

NOM Prénom _____
Mobile +33 _____

Producteur :

Bruno ZAMBLERA
Champignonnière de la Marianne
03 Rue Thérèse Leuthias
95540 Méry sur Oise

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **charte des AMAP**, disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP Ile-de-France : http://amap-idf.org/la_charte_des_amap_31.php, à savoir :

Engagements de l'adhérent :

- ☐ payer d'avance les paniers mensuels de la saison,
- ☐ gérer le partage éventuel de son panier, s'assurer de son retrait en cas de retard ou absence
- ☐ Participer aux distributions selon disponibilités
- ☐ participer aux réunions de bilan de fin de saison.

Engagements du producteur de champignons :

- ☐ livrer une fois par mois des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, produits en culture raisonnée et sans traitement
- ☐ donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

La composition mensuelle du panier, comprenant à chaque fois des Champignons de Paris + 1 à 2 autres variétés, est définie par le producteur, en fonction de sa récolte (Pleurottes grises, jaunes, roses, Shiitakés, Pleurote du Panicault, Enoki...)

Durée de l'engagement : 10 mois, de septembre 2026 à juin 2027.

Dates prévisionnelles des 10 distributions - 1 mercredi par mois de 18h30 à 20h au KAMU à CLICHY, 23 septembre, 14 octobre, 04 novembre, 02 décembre, 13 janvier, 10 février, 17 mars, 14 avril, 12 mai, 09 juin. Les dates sont soumises à variation selon la pousse des champignons et le producteur confirmera les dates partagées au préalable.

Panier mensuel souhaité :

(cocher la case)

☐	Petit panier à 11 € (500g de Paris + 1 petite barquette autre variété)
☐	Moyen panier à 15 € (500g de Paris + 1 grosse barquette autre)
☐	Grand panier à 19 € (2 grosses barquettes + 1 petite)

Paie ment :

Choix	Panier	Montant	Référence des chèques
Je paye en 1 chèque	Petit	110€	
	Moyen	150€	
	Grand	190€	
Je paye en 2 chèques	Petit	2 chèques de 55€	
	Moyen	2 chèques de 75€	
	Grand	2 chèques de 95€	
Je paye en 3 chèques	Petit	2 chèques de 36€ et 1 chèque de 38€	
	Moyen	3 chèques de 50€	
	Grand	2 chèques de 64€ et 1 chèque de 62€	

Distribution des champignons

Nombre de livraisons pour la saison 2026-2027: 10

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les abonnés, l'agriculteur partenaire, et les membres du bureau.

Ce bulletin sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à Clichy le / / **2026**

Nom de l'adhérent :

Nom du producteur : Bruno ZAMBLERA

Signature :

Signature :